

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI

**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPÉTITIVITÉ
DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES**

**L'IMPLANTATION DES FIRMES CHINOISES
ET INDIENNES EN EUROPE**

DERNIÈRES TENDANCES

CHRISTIAN MILELLI, FRANÇOISE HAY ET YUNNAN SHI

AVRIL 2009

Cette note de recherche a été réalisée par trois Enseignants-Chercheurs :

Françoise HAY, Chercheuse associée au *Centre de Recherche en Economie et en Management* (CNRS – Université de Rennes 1)

hay35@aliceadsl.fr

Yunnan SHI, Maître de Conférences à l'Université de Rennes 1 et Chercheur au *Centre de Recherche en Economie et en Management*

yunnan.shi@univ-rennes1.fr

et Christian MILELLI, Chercheur CNRS à *EconomiX* (CNRS – Université de Paris Ouest Nanterre La Défense) qui a assuré la direction scientifique

christian.milelli@u-paris10.fr

AVERTISSEMENT

La présente note a été réalisée à la demande de la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi. Nous remercions M. Grégoire Postel-Vinay pour son appui précieux.

Cette étude est mise à disposition du public à titre d'information. S'agissant d'un domaine en évolution rapide, certains chiffreages sont incomplets ou ne permettent pas d'analyse économétrique, mais il a paru toutefois utile de fournir des ordres de grandeur.

Les données et les interprétations de la note n'engagent que les auteurs et non le Ministère. Les commentaires éventuels peuvent être adressés aux auteurs ou à la Mission Stratégie de la DGCIS (joelle.le-goff@finances.gouv.fr).

RESUME EXECUTIF

Cette note de recherche se situe dans le prolongement de l'étude réalisée en 2007 pour le compte de la Direction Générale des Entreprises sur l'implantation des entreprises chinoises et indiennes en Europe. Le contexte demeure toujours celui de l'émergence de flux d'investissements directs du Sud vers le Nord. Il se caractérise plus particulièrement par la montée en puissance de firmes multinationales originaires des pays émergents, aux premiers rangs desquels figurent les deux économies asiatiques de taille continentale que sont la Chine et l'Inde avec près de 40% de la population mondiale. Toutefois, l'arrivée de la phase aiguë de la crise financière en septembre 2008 et ses conséquences multiples au niveau mondial constituent une rupture par rapport au contexte qui prévalait antérieurement.

La note porte sur les années 2007 et 2008 et s'interroge, en premier lieu, sur la poursuite ou non, des tendances observées précédemment tant en termes macroéconomiques qu'au plan microéconomique ; ce niveau d'analyse et d'interprétation ayant été privilégié par les auteurs car il permet de mieux cerner les caractéristiques et comportements des agents économiques à l'origine des flux d'IDE, à savoir les entreprises. Il en ressort un certain nombre de points saillants. Au plan macroéconomique c'est pour l'essentiel les mêmes observations qu'antérieurement qui prévalent, à savoir :

- La poursuite du *trend* haussier des flux d'investissements directs sortants en 2007 mais à un moindre rythme pour l'Inde alors que les flux sortants de Chine s'accroissent en 2008 ;
- L'encours des investissements directs sortants de Chine sont largement supérieurs à ceux sortants d'Inde (96 milliards de dollars *versus* 29 milliards en 2007), écart encore plus important si est réintégré une part des investissements de Hongkong, qui joue le rôle d'un tremplin pour les investissements directs sortants de Chine continentale ;
- Les profils respectifs des investissements sortants/ investissements entrants sont désormais similaires. L'Inde étant à son tour un pays attractif pour l'investissement direct étranger ;
- Il faut rappeler également la polarisation géographique différenciée des deux pays : les investissements indiens sont orientés majoritairement vers les pays développés alors que les investissements chinois prennent plus souvent la route des pays en développement ;
- Enfin, l'examen des dépôts de brevets réalisés par les firmes chinoises et indiennes en Europe et aux Etats-Unis et recensés par la base WIPO des Nations unies livre deux résultats significatifs : d'une part, les entreprises chinoises et indiennes déposent plus de

demandes de brevets aux Etats-Unis qu'en Europe et, d'autre part, les firmes chinoises ont, dans les deux grandes régions, une plus grande propension à déposer des brevets que leurs homologues indiens.

L'approche microéconomique développée par les auteurs à partir d'une base de données inédite fait apparaître un certain nombre d'inflexions par rapport à la période précédente. Il s'agit :

- De la baisse significative et symétrique des opérations d'investissement en 2008 pour les deux catégories d'entreprises. Deux explications complémentaires peuvent être avancées : la hausse du prix du pétrole et des matières premières au cours du premier semestre et l'éclatement de la crise financière globale durant le deuxième semestre ;
- De la primauté des stratégies de croissance externe pour les deux types d'investisseur ; la progression par rapport à la période antérieure est particulièrement nette dans le cas des firmes indiennes
- De l'importance du Royaume-Uni devant les autres grands pays européens (Allemagne, France et Italie) ; les pays d'Europe centrale émergent aussi comme une alternative pour des activités de production et de développement à destination du marché local et des marchés voisins ;
- De l'importance relative des activités productives ;
- Enfin, une inclination vers la banque, la finance et les assurances pour les entreprises chinoises (avant septembre 2008) alors que pour les firmes indiennes la place des services informatiques est renforcée et que se précise un intérêt pour la construction automobile.

La note explore également trois thèmes qui avaient été jugés devoir mériter un approfondissement à l'occasion de la présentation du rapport début 2008.

La question régulièrement posée du devenir des entreprises européennes acquises par des entreprises chinoises et indiennes a été abordée en se limitant ici aux entreprises chinoises. En dépit d'un certain nombre de difficultés de nature informationnelle et méthodologique un premier constat peut être avancé. S'il apparaît que les opérations de croissance organique se soldent généralement par des réussites il en est différemment des acquisitions qui offrent des résultats plus mitigés, allant de succès avérés (acquisitions opérées par l'entreprise publique chinoise *ChinaBlue Star*, par la firme hongkongaise *Johnson Electric...*) à des échecs patents (*TCL* ou *Greencool*).

Quels facteurs d'échecs peuvent être avancés ? C'est d'abord un important *gap* culturel, ensuite de mauvaises informations recueillies sur l'entreprise cible et enfin des entreprises n'ayant plus

maintenu en état leurs lignes de production ce qui rend leur sauvetage problématique même par le recours à des délocalisations.

L'activité du « fonds souverain » chinois en Europe est clairement posée depuis sa création en 2007 même s'il faille ne pas se limiter à ce seul instrument financier pour appréhender dans toute son étendue le rôle de l'Etat chinois à l'étranger. En effet, les banques et les entreprises publiques, notamment les compagnies pétrolières, jouent un rôle actif. Si est donc pris en compte un périmètre plus large de l'action économique de l'Etat chinois à l'étranger, il ressort que le ciblage de la banque et de la « finance de marché » qui avait prévalu avant l'éclatement de la crise, n'est plus de mise. La prudence prévaut désormais. Le domaine de l'énergie et des mines devient une cible prioritaire même si l'essentiel des opérations ont lieu dans les pays en développement et en Australie.

Enfin, sur la base de l'importance des fonctions commerciales assurées par les filiales chinoises en Europe les liens investissements directs - flux commerciaux bilatéraux entre l'Europe et la Chine sont une évidence même si leur rôle – et donc leur contribution au creusement du déficit commercial entre l'Union européenne et la Chine – est difficile à apprécier en l'absence de traitement économétrique.

La note avance par ailleurs un certain nombre de constats sur le comportement des agents économiques chinois et indiens dans un contexte de crise globale :

- Une prudence accrue pour les opérations d'acquisition ;
- L'accès aux ressources naturelles est devenu prioritaire ;
- L'accès aux marchés des pays développés (car premiers débouchés à l'export) est maintenu ;
- Le renforcement en cours de la présence des firmes indiennes de logiciel en Europe via des acquisitions sélectives faisant suite à la baisse de leur premier marché, les Etats-Unis (60% en moyenne de leurs revenus).

Partant de là, les auteurs recommandent de poursuivre la veille des stratégies des firmes chinoises et indiennes en Europe ; une attention particulière devrait être portée aux stratégies économiques de l'Etat chinois, en raison de la grande réactivité des responsables politiques comme l'atteste la déclaration en mars 2009 du Premier ministre qui suggère qu'une partie des réserves de change du pays soit désormais consacrée à soutenir le développement des entreprises nationales à l'étranger.

Sommaire

INTRODUCTION

1. LES INVESTISSEMENTS DIRECTS D'ORIGINE CHINOISE ET INDIENNE DANS LE MONDE POUR LES ANNEES 2007 ET 2008 : D'UNE VISION MACRO A UNE APPROCHE MICRO

1.1. La dimension macroéconomique

1.1.1. Les principales zones de destination

1.1.2. Place des investisseurs chinois et indiens en Europe par rapport à celle des autres « pays du Sud »

1.1.3. Le dépôt de brevets par les entreprises chinoises et indiennes

1.2. La dimension microéconomique

1.2.1. Les bases d'observation

1.2.2. Historique

1.2.3. Les modes d'entrée

1.2.4. Les pays d'implantation

1.2.5. Les fonctions assurées

1.2.6. Les secteurs d'activité concernés

2. LES INVESTISSEURS CHINOIS ET INDIENS EN EUROPE

2.1. Quel bilan à tirer en termes de réussites et d'échecs ?

2.2. L'activité du « fonds souverain » chinois

2.3. Liens IDE-commerce bilatéral

PERSPECTIVES